Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20260605-2026_45-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'ÉTRELLES

Séance du 05/06/2026

Date de la convocation
22/05/2026

Nombre de membres
En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 20

A l'unanimité
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0 Blanc ou nul : 0 Suffrages exprimés : 20

L'an 2026, le 5 Juin à 18:00, le Conseil Municipal d'ÉTRELLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Le Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BEAUGENDRE Annie, CADET Marie-Ghislaine, DEMARET CHAMPAGNE Manon, HASLE Abigail, NIEZ Sophie, PORTAIS Murielle, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, ROGERG Élise, MM : BETIN Yves, DAVENEL Stéphane, EVANNO Didier, FESSELIER Laurent, GENDRY Aymeric, GRANGER Dominique, LALOUE Didier, LAMBERT Julien, SPETEBROOT Maurice

Absents : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SAVATTE Stéphanie à M. FESSELIER Laurent
Absent(s) : Mme BARBOT Aurélie, MM : ROUSSELET Guy, SCHWAB Gilles

Secrétaire de séance : M. LAMBERT Julien

2026-45	**Conseil Municipal : Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-8,

Considérant que dans un délai de six mois après le renouvellement intégral du conseil municipal, dans les communes de 1000 habitants et plus, le conseil municipal établit son règlement intérieur,

Madame Le Maire présente au Conseil municipal les dispositions présentes dans le projet de règlement intérieur.
Ce projet a préalablement été transmis à chaque conseiller municipal par mail en date du 22/05/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
M. LAMBERT Julien

Le Maire,
Marie-Christine MORICE

ETRELLES 35370 (Ille-et-Vilaine) R.F.